

Présence de sols argileux

Les sols de certaines parties de la commune sont argileux. Cette particularité doit être prise en compte lors de la construction ou de l'extension d'habitations.

Un risque connu

En effet, par leur structure particulière, certaines argiles gonflent lorsque leur teneur en eau augmente et se rétractent en période de sécheresse.

Ces variations de volume, rarement uniformes, se traduisent par des tassements différentiels entre les secteurs qui sont soumises à l'évaporation et à la succion des racines d'arbres. Les maisons individuelles légères et fondées superficiellement résistent mal à de tels mouvements du sol, ce qui se traduit par des désordres tels que la fissuration des façades et des soubassements mais aussi des dallages et des cloisons, la distorsion des huisseries, des décollements entre corps de bâtiments voire des ruptures de canalisations enterrées.

Des moyens de préventions efficaces et peu contraignants

On sait parfaitement construire des maisons sur des sols argileux sensibles au phénomène de retrait-gonflement, à condition de respecter un certain nombre de règles préventives simples à mettre en œuvre et qui n'entraînent pas de surcoûts notables.

Pour connaître les précautions à prendre pour construire sur un sol argileux, une plaquette élaborée par la direction départementale de l'équipement du Val d'Oise et le BRGM (Bureau de Recherches Géologiques et Minières), est disponible en mairie, au service de l'urbanisme.

A la demande du Ministère de l'écologie et du développement durable, le BRGM a ainsi élaboré une méthodologie permettant de cartographier l'aléa retrait-gonflement des argiles à l'échelle départementale. La carte du Val d'Oise établie en 2004 est consultable sur Internet (voir lien). Pour plus de facilité, une carte plus détaillée de la commune de Chaumontel est jointe à cet article.

Plus d'infos : www.argiles.fr ^[1]

 [Sols argileux Chaumontel](#) ^[2]

URL source : <https://www.ville-chaumontel.fr/content/presence-de-sols-argileux>

Liens

[1] <http://www.argiles.fr> [2] https://www.ville-chaumontel.fr/sites/chaumontel/files/media/document/sols_argileux_chaumontel.doc